

Mont Guillaume



Visorando



Randonnée n°290357

Une randonnée proposée par *Britanicus100*

Agréable parcours vers l'un des principaux et des plus beaux belvédères du Lac de Serre-Ponçon.

Durée :	6h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.89km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	934m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	934m	Régions :	Alpes, Ecrins, Dauphiné
Point haut :	2522m	Commune :	Embrun (05200)
Point bas :	1588m		

Description

Accès : D'Embrun emprunter la N2094 en centre ville dans le sens Briançon-Gap puis juste avant la poste, tourner à droite et remonter la D465 en direction de Caléryère. Dépasser le hameau puis le château du même nom. Poursuivre jusqu'au parking situé sur la droite de la route. Il faut compter une distance d'environ 10km à partir de la poste d'Embrun sur une route entièrement goudronnée.

(D/A) Du parking emprunter à gauche la piste sur une trentaine de mètres en direction du Mont Guillaume par Pré Clos. Au panneau, prendre à droite le sentier en direction du Mont Guillaume, Chapelle des Séyères sur une distance de 200 mètres.

(1) À l'intersection et au panneau, aller tout droit dans la direction de la chapelle. Le sentier s'élève dans une épaisse forêt de mélèzes pour rejoindre une allée.

(2) Au panneau, virer à 90° sur la gauche toujours dans la direction de la Chapelle des Séyères et du Mont Guillaume. Emprunter cette allée sur une distance d'environ 80m.

(3) Au panneau suivant, continuer dans la même direction Sud-Ouest puis poursuivre sur cette allée sur une distance de 980m jusqu'à l'intersection suivante.

(4) Quitter l'allée pour prendre à droite le sentier dans la direction du Mont Guillaume. Le sentier s'élève tranquillement à flanc dans une forêt où cohabitent mélèzes et pins sylvestres puis traverse une large allée de terre labourée. Notre sentier finit par se transformer en allée.

À partir de là **soyez attentifs**. Un cairn situé sur la bordure gauche de l'allée marque le point de démarrage d'un petit sentier qui part en biais.

(5) Au cairn, emprunter ce sentier sur la gauche. Celui-ci s'élève sur une vingtaine de mètres. Traverser la large allée en terre battue puis poursuivre sur le sentier jusqu'à la prochaine intersection bien balisée.

(6) Au panneau, virer à gauche en épingle pour emprunter le sentier Widman en direction du Mont Guillaume.

Un peu plus loin à la rencontre d'un carrefour (sentier, allée) qui ne figure pas sur l'IGN continuer dans la même direction. L'allée se transforme en sentier et traverse une zone de rochers avant de déboucher sur un nouveau carrefour balisé.

Points de passages

- D/A Parking au bord de la piste**
N 44.593323° / E 6.475304° - alt. 1588m - km 0
 - 1 Carrefour balisé**
N 44.592057° / E 6.472999° - alt. 1638m - km 0.25
 - 2 Carrefour sentier, allée balisée**
N 44.590614° / E 6.466671° - alt. 1758m - km 0.86
 - 3 Carrefour d'allées balisé**
N 44.59021° / E 6.466196° - alt. 1762m - km 0.93
 - 4 Carrefour allée, sentier balisé**
N 44.588633° / E 6.456925° - alt. 1842m - km 1.85
 - 5 Carrefour allée, sentier non balisé**
N 44.589796° / E 6.452584° - alt. 1938m - km 2.39
 - 6 Carrefour de sentiers balisés**
N 44.590587° / E 6.456007° - alt. 1957m - km 2.71
 - 7 Carrefour sentier, allée balisés**
N 44.590682° / E 6.449523° - alt. 2058m - km 3.27
 - 8 Carrefour de sentiers balisés**
N 44.587869° / E 6.448111° - alt. 2091m - km 3.68
 - 9 Intersection**
N 44.586095° / E 6.443726° - alt. 2316m - km 5.2
 - 10 - Mont Guillaume (2550m)**
N 44.585542° / E 6.43755° - alt. 2522m - km 6.49
 - 11 Chapelle et croix sommitale du Mont Guillaume. Vue - Lac de Serre-Ponçon**
N 44.585479° / E 6.437362° - alt. 2522m - km 6.5
- D/A Parking au bord de la piste**
N 44.593323° / E 6.475304° - alt. 1588m - km 12.89

(7) Prendre à gauche l'allée, traverser le torrent de Sainte-Marthe, rejoindre la Chapelle des Séyères puis juste après dans la même direction la fontaine du même nom. Puis emprunter le sentier vers le Sud jusqu'à la prochaine intersection.

(8) Au panneau, virer à droite en épingle dans la direction du Mont Guillaume. Ce sentier sort de forêt et s'élève en traversant des massifs de rhododendrons et des amas de blocs rocheux. Virer en épingle à gauche et traverser à flanc (Sud-Est).

(9) Pour effectuer la montée sommitale, à l'intersection, préférer le sentier situé à droite qui monte en traversée plus doucement. Après le passage d'une épingle le sentier repart à flanc sous la croupe Nord du sommet et il n'est pas rare en début de saison d'y rencontrer quelques névés. Par une dernière ascension plus soutenue gagner la croix sommitale (10) et la Chapelle du Mont Guillaume.

(11) Effectuer le retour en sens inverse par le même itinéraire jusqu'au parking (D/A).

Informations pratiques

Je tiens à signaler que la partie de sentier située entre (5) et (6) qui figure sur l'IGN ne correspond pas à la réalité et est très mal positionnée. La carte IGN n'est donc pas du tout fiable sur cette partie.

Il faut donc tenir compte de mon tracé enregistré à cet endroit par GPS.

Pour le (7) on a bien un carrefour de sentiers. Un sentier partant de l'épingle ne figure pas sur l'IGN.

Enfin nous avons fabriqué un cairn (6) pour baliser un carrefour de sentiers en Y où rien n'était indiqué.

N'hésitez pas à rajouter des pierres sur ce cairn lors de votre passage.

Afin de gagner en précision sur le terrain je trace mes parcours avec le plus fort grossissement.

Il faut donc avec Visorando vérifier la précision du parcours avec la valeur du zoom la plus élevée. Si vous observez ce tracé avec une valeur de zoom différente vous aurez l'impression que le tracé est imprécis alors que c'est l'inverse dans la réalité.

J'ai réalisé [une vidéo](#) qui décrit bien l'ambiance de ce parcours commenté avec panorama à 360° avec noms des principaux sommets.

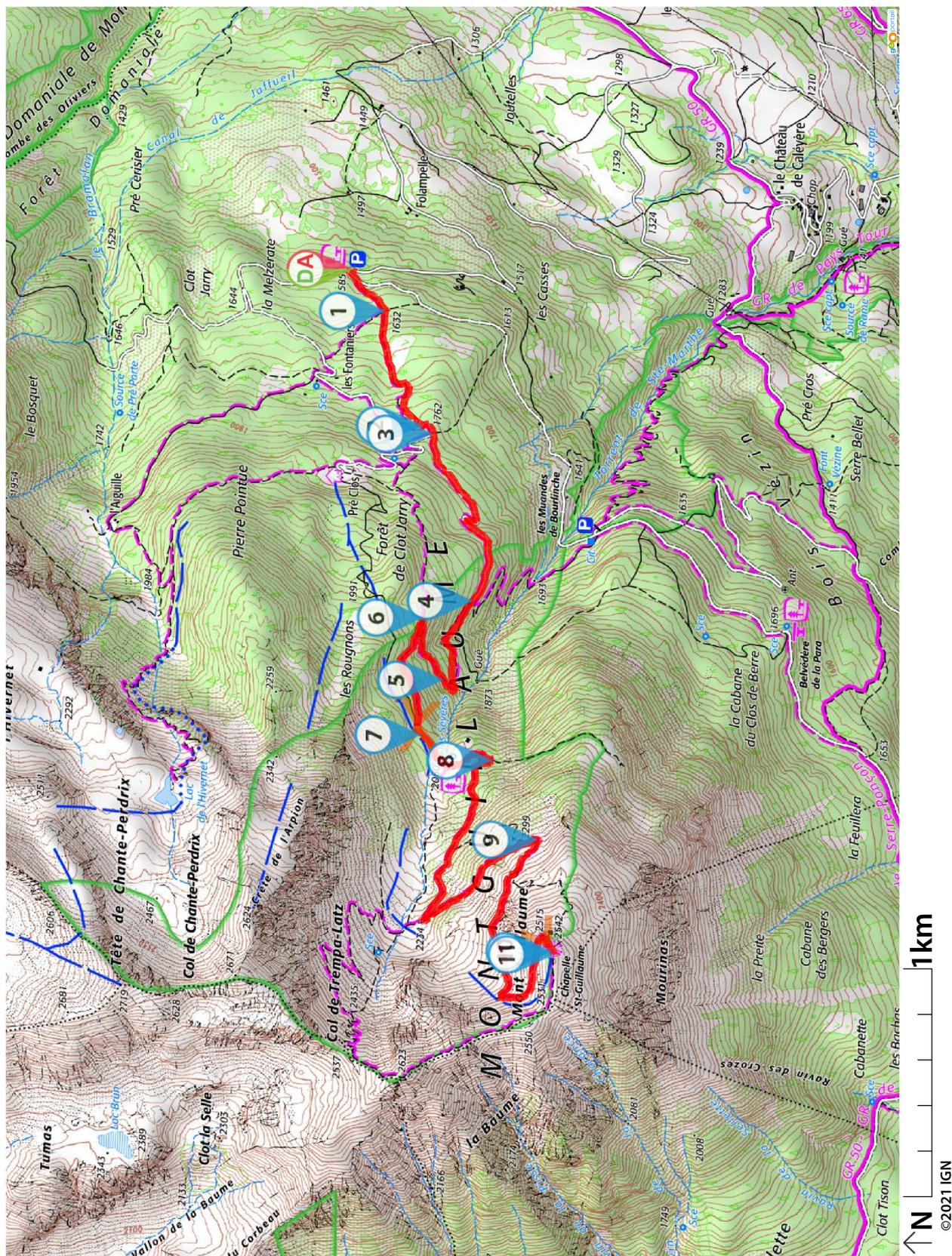
Qualité réglable jusqu'à 1080p sur la partie supérieure droite de l'image en cliquant sur HD.

La durée indiquée par le logiciel se base sur une allure de 350m de dénivelé à l'heure.

À recalculer en fonction de votre propre allure, du dénivelé et de la distance.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-mont-guillaume/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.